

[En 2011, une famille sur trois était insatisfaite de l'aide apportée aux élèves en difficulté au cours du collège](#) [1]

La grande majorité des parents dont l'enfant est entré en sixième en 2007 – plus de huit sur dix en moyenne – porte un jugement positif sur l'établissement fréquenté à la fin de la première année de collège. Les opinions des familles restent largement favorables en fin de collège, mais sont plus contrastées concernant l'aide, l'encadrement et l'enseignement reçu. L'appréciation et les changements d'appréciation apparaissent très liés à la perception par les parents du niveau scolaire de l'enfant. Les jugements des familles diffèrent aussi selon la composition sociale du collège, son classement ou non en Réseau Ambition Réussite (RAR) : plus critiques sur la sécurité et la discipline, les parents dont l'enfant fréquente un collège défavorisé ou classé en RAR apprécient plus favorablement l'aide apportée aux élèves en difficulté ou l'encadrement pédagogique.

[Note d'information de la DEPP n°23 - août 2016](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/en-2011-une-famille-sur-trois-%C3%A9tait-insatisfaite-de-l%E2%80%99aide-apport%C3%A9e-aux-%C3%A9l%C3%A8ves-en-difficult%C3%A9>

[2] http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/03/4/depp-ni-2016-23-jugement-familles-college_619034.pdf